

[Rencontres et colloques](#)

Événements de l'Espace éthique de mars 2015

Cas cliniques et approche éthique de la biologie les 3 et 9 mars 2015

Publié le : 23 Février 2015

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Poursuivre la réflexion

Certains événements de l'Espace éthique/IDF sont ouverts, sur inscription, au grand public. Pour le mois de mars 2015 les événements suivants sont ouverts.

Sont également organisés [la demie-journée](#) et [la journée](#) consacrées à la spiritualité, les 2 et 23 mars.

Événements

Discussion cas clinique N° 3 : Obstination déraisonnable et cancer. Qui a le dernier mot ?

Les recommandations internationales disent de ne pas poursuivre la chimiothérapie si l'on n'a pas la preuve scientifique qu'elle peut apporter un bénéfice.

En France, la loi Léonetti de 2005 a fait de l'obstination déraisonnable un acte illégal.

Mais qu'en est-il si le patient demande que l'on continue le traitement ou qu'on tente encore autre chose même de « déraisonnable » ou de non encore validé ? L'autonomie du patient revendiquée par les textes trouve-t-elle sa limite dans le mot obstination ?

Illustration à partir de l'observation d'une patiente de 56 ans atteinte d'un cancer de l'ovaire et qui a reçu 13 lignes de chimiothérapie en 5 ans.

Mardi 3 mars 2015

18H30-20H

Approche éthique de la biologie : Patients, experts et militants : les nouveaux acteurs de la biomédecine

Delphine Berdah

Maître de conférences en épistémologie, Groupe d'histoire et diffusion des sciences d'Orsay, EA 1610 « Études sur les sciences et les techniques », université Paris Sud

Plus que jamais après la seconde guerre mondiale, la science devient, comme le reste du monde et des échanges, globale. Afin de souligner quelle fut la spécificité de la biomédecine française dans cette période, le cours aborde rapidement la manière dont la « biomédecine » se caractérise comme un changement global des pratiques médicales à partir de la fin des années 1940. Il insiste ensuite dans un deuxième temps sur l'émergence d'associations de patients comme acteurs intervenant non seulement dans la régulation de ces pratiques biomédicales, mais aussi dans la production des connaissances et des innovations.

Parmi les exemples étudiés, le cours reviendra sur « l'affaire du sang contaminé » comme sur les diverses actions de l'Association Française contre les Myopathies (AFM).

Lundi 9 mars

9H-18H

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Sommaire